

**CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE D'ILE-DE-FRANCE DE
L'ORDRE DES MÉDECINS**

9 rue Borromée 75015 PARIS
Tél : 01 47 23 80 60 - Fax : 01 47 23 80 40
10 h à 11 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi

Paris, le 21 octobre 2022

Dr Christian PERRONNE
23 Avenue Lyautey
78170 LA CELLE ST CLOUD

LR/AR

Dossier n° C.2021-7437
CNOM c/ Dr Christian PERRONNE
Affaire suivie par Valérie WALIGORSKI - 01.47.23.83.16

Notification d'une décision

ne soit pas d'intérêt général. ». Aux termes de l'article R. 4127-31 du même code : « *Tout médecin doit s'abstenir, même en dehors de l'exercice de sa profession, de tout acte de nature à déconsidérer celle-ci.* ». Le Dr Perronne, spécialiste internationalement reconnu comme un expert dans le domaine de l'infectiologie, était le mieux à même de comprendre les enjeux de santé publique. S'il s'est exprimé dans la presse sur l'action du gouvernement et sur l'industrie pharmaceutique, ainsi qu'il était légitime à le faire et en avait même l'obligation dans ce domaine qui relevait de sa compétence, il s'est borné à porter publiquement mais sans invectives une voix discordante sur un sujet d'intérêt général. Il ne ressort d'aucune des pièces du dossier que ses propos n'entraient pas dans le cadre de la crise sanitaire et qu'à un quelconque moment il aurait appelé à la violence, ou incité à la haine, ou eu un discours « antivax », ni qu'il se serait exprimé imprudemment ou de manière personnelle, ou dit que « le vaccin tue », comme le soutient le conseil national de l'Ordre des médecins. Les dispositions précitées du code de la santé publique n'ont ainsi pas été méconnues.

El Dr. Perronne, especialista internacionalment reconegut com un expert en el camp de la infectologia, era el millor per poder comprendre els reptes de salut pública. Si s'ha expressat a la premsa sobre l'acció del govern i sobre la industria farmacèutica, tal com li era legítim de fer-ho i com en tenia fins i tot l'obligació en aquest domini que corresponia a la seva competència, es va limitar a expressar, públicament però sense invectives, una veu discordant sobre un assumpte d'interès general.

El Dr. Perronne, especialista internacionalmente reconocido como un experto en el campo de la infectología, era el mejor para poder comprender los retos de salud pública. Si se ha expresado en la prensa sobre la acción del gobierno y sobre la industria farmacéutica, tal como le era legítimo hacerlo y como tenía incluso la obligación en este dominio que correspondía a su competencia, se limitó a expresar, públicamente pero sin invectivas, una voz discordante sobre un asunto de interés general.